

Réunion du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 27 janvier 2016

• **En présence de :**

**HOYAUX Pascal, Bourgmestre, Président
DE VOS Karl, Bourgmestre
DRAUX Didier, Bourgmestre
DUPONT Xavier, Bourgmestre
LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre
DAMEE Véronique, Bourgmestre
POLL Bénédicte, Bourgmestre
SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre
TORNEUR Aurore, Bourgmestre
MOUREAU Christian, Bourgmestre**

FERAIN Marc, Échevin délégué

STAQUET Philippe, Colonel, Commandant de zone

HOBE Jonathan, Secrétaire du Conseil

MILHOMME Rudi, Colonel

Excusés : DI RUPO Elio ; DEVIN Laurent

**Personnel – Report des heures supplémentaires et des congés annuels 2015 –
Validation**

Le Conseil de la Zone de secours Hainaut Centre, réuni en séance publique,

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile;

**Vu la loi du 19 décembre 1974 organisant les relations entre les autorités publiques et les
syndicats relevant de ces autorités;**

Vu l'arrêté royal du 28 septembre 1984 portant exécution de la loi du 19 décembre 1974 organisant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités.

Vu l'arrêté royal du 19 avril 2014 portant sur le statut pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours, article 197, 321 et 322 ;

Vu le protocole d'accord qui a été signé lors du CPN du 17/12/15 : report des congés annuels et des heures supplémentaires des opérationnels.

Considérant que le protocole propose que les jours de congés annuels 2015 ainsi que les heures supplémentaires prestées en 2015 puissent être pris jusqu'au plus tard le 31 décembre 2016.

DECIDE, à l'unanimité,

Article unique : de valider le protocole d'accord signé lors du CPN du 17/12/15 concernant le report des congés annuels et des heures supplémentaires des opérationnels.

**Le Secrétaire du Conseil,
Jonathan HOBE**

Le Secrétaire du Conseil,

Jonathan HOBE

Par le Conseil:

**Le Président du Conseil,
Pascal HOYAUX**

Pour expédition conforme:

Le Président du Conseil,

Pascal HOYAUX